



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2017

Le Conseil Municipal de la Commune de Poisat (Isère) s'est réuni en séance publique le lundi 3 juillet 2017, à 20 heures, salle du Conseil.

Etaient présents : M. Ludovic Bustos, Maire. Mme Micheline Burgun, M. Claude Sirand, Mmes Marie Chaix, Isabelle Pigeon, Adjoints. M. Paul de Saintignon, Mmes Nelly Pugnale, Martine Donnet, M. Hervé Fanton, Mme Sylvie Ferrari, MM Eric Arnol, David Wager, Mme Sandrine Menduni, MM Grégory Gabrel, Di Gennaro Jean-Philippe, Mme Lombardo Nathalie, M. Thierry Luciani, Conseillers Municipaux.

Absents : M. Jean-Louis Minard, Adjoint ; Mme Zohra Abdiche, Conseillère Municipale

Pouvoirs : M. Minard pour Mme Burgun
Mme Abdiche pour M. Gabrel.

Secrétaire de séance : Mme Sandrine Menduni.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 15 mai 2017 n'appelle aucune remarque.

Les questions qui suivent sont adoptées à l'unanimité des présents avec deux pouvoirs de M. Minard, Adjoint et de Mme Abdiche, Conseillère Municipale.

METROPOLE

Présentée par M. le Maire,

- La convention relative à la redevance spéciale destinée au financement de la collecte et le traitement des déchets des professionnels privés et publics. Imposée par la loi, cette redevance a été mise en place par Grenoble-Alpes Métropole, dans le cadre de ses compétences «Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés ». Pour les communes, elle prend effet au 1^{er} octobre 2017.

FINANCES

Présenté par M. Claude Sirand, Adjoint Délégué,

- Le versement d'une subvention à un certain nombre d'associations poisatières et extérieures :

ASSOCIATION SOCIALE ET EDUCATIVE

- ✓ Club des Edelweiss : **500 €**

ASSOCIATIONS CULTURELLES ET DE LOISIRS

- ✓ Maison Pour Tous : **4 000 €**
- ✓ Bibliothèque Georges Brassens : **6 000 €**

ASSOCIATIONS SPORTIVES

- ✓ Basket Club Eybens Poisat : **1 000 €**
- ✓ Amicale Club de Poisat : **3 000 €**
- ✓ Tennis Sport Loisirs de Poisat : **3 000 €**
- ✓ MUAY THAI (Boxe) : **100 €**.

ASSOCIATIONS EXTERIEURES

- ✓ FNACA : **100 €**
- ✓ ADTC : **200 €**.

Présenté par Mme Nelly Pugnale, Conseillère Municipale Déléguée,

- Le maintien pour 2017/2018, des tarifs en vigueur pour les repas de la restauration scolaire et du centre des loisirs.

PERSONNEL

Présentées par Mme Micheline Burgun, Adjointe Déléguée,

- Les modalités de mise en place des Contrats Uniques d'Insertion. En lien avec Pôle emploi et la Mission locale, la commune a recruté trois personnes pour intervenir dans le cadre de ce dispositif, sur les temps périscolaires et extrascolaires.

TRAVAUX

Présentés par M. le Maire,

- Le mandat pour signer les marchés de travaux pour l'extension et la réhabilitation de la maternelle : 14 lots pour un montant total HT de 1 115 535,59 € (variantes exigées incluses) ;
- Une demande de subvention de 233 000,00 € au FEDER, Fonds Européen de Développement Régional, dans le cadre de travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics, et le plan de financement des travaux de l'école maternelle.

DOMANIALITE

Présenté par M. le Maire,

- Le déclassement d'une parcelle de terrain de 12 m², du domaine public vers le domaine privé de la commune, nécessaire aux travaux d'extension de l'école maternelle.

INFORMATION

Conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire informe les membres du conseil de la signature :

- D'une convention de partenariat avec la Maison Pour Tous, pour l'organisation d'un cycle d'ateliers découverte d'éveil musical pour les enfants de maternelle inscrits en accueil de loisirs ;
- D'une convention de prestation de services pour l'instruction des demandes d'autorisation et actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation du sol, avec Grenoble Alpes Métropole.

Puis il présente la liste des Déclarations d'Intention d'Aliéner déposées depuis décembre 2016.

Le Maire,

Ludovic BUSTOS